

# **SIGNEZ LA PETITION DE L'UNION SYNDICALE CGT**

## **NON AU FRANCHISES MEDICALES !**

**Après le déremboursement d'un grand nombre de médicaments, le forfait hospitalier, l'instauration de la franchise de 1€ sur les consultations, la franchise de 18€ sur les actes supérieurs à 91€ et malgré l'inefficacité de ces mesures, le Gouvernement persiste.**

**Il annonce la mise en place de 4 nouvelles franchises sur :** médicaments, consultations, hospitalisation, analyses médicales.

**Objectif :** réduire le " déficit " de la Sécurité Sociale consécutif à l'évolution normale des dépenses (augmentation des besoins de santé) et à l'insuffisance de recettes. (Déficit de 20 milliards d'euros sur un budget de 320 milliards d'euros).

C'est **la remise en cause de l'accès aux soins pour tous** qui est un des principes fondateurs de la Sécurité Sociale. Ce principe solidaire a conduit à des progrès médicaux considérables réduisant la mortalité infantile et augmentant l'espérance de la durée de vie du plus grand nombre.

**Dans la même logique comptable, dans les départements, il est annoncé**

### **la fermeture de centres de Sécurité Sociale**

Cela va conduire à **une diminution des accueils, du traitement des litiges, des réclamations et augmenter les délais de remboursement.**

### **Je m'oppose à de telles orientations !**

**D'autres choix sont possibles** pour rétablir l'équilibre budgétaire de la Sécurité Sociale. Plutôt que d'adopter des mesures qui visent une fois de plus à réduire les dépenses et l'accès aux soins, il est urgent d'intervenir sur les recettes. Nous sommes tous concernés, qui pourra se soigner demain ?

#### **Tout de suite par :**

- ✓ Le remboursement de la dette de l'Etat employeur à la Sécurité Sociale : 5 milliards d'euros ;
- ✓ l'arrêt des exonérations patronales : 26 milliards d'euros en 2006 ;
- ✓ des cotisations sur les revenus financiers équivalentes aux cotisations salariales ;
- ✓ la mise en place d'une contribution employeur tenant compte de la richesse créée dans l'entreprise et pas uniquement du nombre de salariés.

Par ailleurs, je demande **l'ouverture d'une table ronde dans tous les départements**, avec les représentants des organisations syndicales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie **pour examiner les besoins sur le département de structures d'accueil et de traitement** pour une réponse efficace aux assurés sociaux, **pour un centre de proximité dans chaque ville.**

**Merci de retourner la pétition individuelle à l'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens - 3 Rue du Château d'Eau - Paris 10<sup>ème</sup> ou en signant la pétition collective proposée par nos militants.**

NOM PRENOM	LIEU DE TRAVAIL	SIGNATURE